



OGM et SEMENCES PAYSANNES

Les deux facettes d'un même combat

Intervenants :

Jacques Dandelot, collectif anti-OGM31, faucheur volontaire, Inf'OGM

Michel Metz, collectif anti-OGM31, faucheur volontaire, Pétanielle, Réseau Semences Paysannes

Un bref épisode de la longue histoire des semences paysannes

L'industrialisation de l'agriculture et la spécialisation de la sélection variétale conduit dès le début du 20ème siècle, et de manière accélérée après la 2nde guerre mondiale, à une érosion de la biodiversité cultivée dans les champs : le nombre des espèces cultivées chute drastiquement et les variétés populations (de base génétique large), sont peu à peu remplacées par des variétés fixées, stables et homogènes. L'adaptation locale, l'élargissement et le renouvellement de la biodiversité dans chaque champ par la pratique traditionnelle consistant à ressemer (et échanger) une partie du grain récolté, est peu à peu abandonnée par les paysan(ne)s. La FAO estime que « depuis le début du siècle, 75% de la diversité génétique des plantes cultivées a été perdu.

Dans les années 90, l'émergence des OGM fait prendre conscience à certains paysan(ne)s de leur perte d'autonomie vis à vis des semences et du risque de ne plus pouvoir choisir et avoir accès à des variétés adaptées à leurs pratiques (agriculture biologique, transformation artisanale ou fermière, filière de proximité). Des paysan(ne)s, souvent isolés, recherchent alors des variétés historiquement cultivées dans leur région, pour les recultiver et les adapter sans intrants chimiques à leur terroir et aux conditions actuelles. Ils trouvent ces variétés parfois chez les « anciens » et souvent dans les banques de graines gérées par l'INRA¹. Petit à petit des groupes se structurent, des liens se créent parfois avec des chercheurs de l'INRA (généticiens, sélectionneurs) pour mettre en oeuvre des actions de sélection participative à partir de variétés populations. Ce mouvement très divers se formalise en 2003 avec la création du Réseau des Semences Paysannes (RSP)².

Le mouvement anti-OGM.

Mais parallèlement à cet important mouvement, des paysan(ne)s de la Confédération Paysanne (souvent les mêmes) s'engagent dans une bataille frontale contre les firmes semencières notamment par des actions de fauchage. Alors que les OGM déferlent pratiquement sans résistance sur le continent américain, ils rencontrent de ce côté-ci de l'Atlantique une forte résistance qui conduit à un 1er moratoire européen (de 1999 à 2004).

Avec la création en 2003 du collectif des Faucheurs Volontaires, de nombreux acteurs souvent issus

¹ Institut National de la Recherche Agronomique

² <http://www.semencespaysannes.org/>

du milieu associatif rejoignent le mouvement anti-OGM. Fauchages et procès se succèdent et font de plus en plus rentrer les OGM dans le débat public. La forte mobilisation de nombreuses organisations conduit alors en France à l'interdiction en 2008 de cultiver le maïs transgénique MON810. Cette interdiction difficilement maintenue juridiquement a été renforcée par la loi de juin 2014 interdisant toute culture de maïs transgéniques.

Semences Paysannes contre OGM : un enjeu planétaire

Surpris par cette résistance, les firmes semencières intensifient leur lobbying pour que certaines techniques de génie génétique soient exclues de la réglementation européenne. Ainsi la directive 2001/18 "relative à la dissémination volontaire d'OGM dans l'environnement", précise que les OGM obtenus par "mutagénèse" ou "fusion cellulaire", ne font pas partie de son champ d'application. Ils peuvent être ainsi diffusés sans la moindre obligation d'affichage ni de demande d'autorisation, ce qui de fait les transforme en OGM cachés. C'est le cas en particulier des Variétés de tournesol et de colza rendues Tolérantes aux Herbicides (VrTH).

Et ce lobbying se poursuit en ce moment même au niveau européen pour que les "Nouveaux OGM" issus des Nouvelles Techniques de Modification Génétique soient exclues du champ d'application de cette directive. En France, dans le cadre de la récente loi biodiversité, cette question réglementaire a été soumise aux parlementaires qui ont rejeté tout amendement visant à réglementer ces nouveaux OGM.

Ces grandes manoeuvres s'inscrivent en fait dans une stratégie globale de privatisation des semences, avec la **confiscation juridique** par les brevets ou les certificats d'obtention végétale et la **confiscation biologique** par la mise sur le marché d'hybrides F1 non reproductibles.

C'est ainsi qu'une poignée de firmes³ tentent de maîtriser la production et la distribution des principales ressources génétiques de la planète pour l'alimentation.

Qu'elles cherchent à détenir un pouvoir aussi exorbitant (l'arme alimentaire !) est inacceptable et terrifiant. Mais à travers cette appropriation du vivant, c'est aussi la biodiversité cultivée qui est gravement menacée car il n'y a aucune commune mesure entre la diversité produite spontanément par des millions de paysan(ne)s et celle produite industriellement par quelques firmes dont le mode de fonctionnement est basé sur l'économie d'échelle et la standardisation.

Devant ce danger extrême, la souveraineté alimentaire devient un enjeu vital, au niveau national mais aussi aux niveaux régional et local. Au centre de cet enjeu, il y a les semences paysannes qui ont toujours été régies par des règles d'usage collectives. Il n'est pas acceptable qu'elles deviennent des biens privés soumis aux seules lois du commerce. D'un côté les OGM portés par quelques firmes prédatrices qui par leurs stratégies industrielles productivistes, sont destructrices de l'environnement, des paysanneries locales et de la biodiversité. De l'autre les semences paysannes riches de savoir-faire et de culture, base de l'autonomie des paysan(ne)s et de la souveraineté alimentaire.

Les différentes formes d'OGM et leurs aspects réglementaires seront présentées ainsi que les dangers que font courir les brevets sur les plantes ou les animaux.

Il sera montré également comment des associations de paysans et de jardiniers peuvent en créant leurs propres règles d'usage collectives, mettre en place des Maisons des Semences Paysannes au sein du réseau national que constitue le RSP.

³ Monsanto, Syngenta, Pioneer, Limagrain, Bayer, BASF...